

Les ados seront formés à la réanimation

Dès la rentrée scolaire 2018, des élèves francophones du secondaire suivront des cours de réanimation. Une mesure qui devrait sauver 1 000 vies chaque année.

● **Caroline DESORBAY**

Former les jeunes à la réanimation est un combat que mène l'Association belge du rythme cardiaque (Behra, pour Belgian Heart Rythm Association) depuis plusieurs années. « *Mais il a fallu des études chiffrées, démontrant qu'en matière de survie après un arrêt cardiaque la Belgique ne figurait pas parmi les bons élèves, pour que les décideurs politiques prennent conscience de la nécessité de former le plus grand nombre de citoyens à la réanimation* », explique le D^r Ivan Blankoff, vice-président de la Behra.

Dix heures de formation

Les élèves des établissements du secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles recevront dix heures de formation. Il ne s'agit pas d'une simple initiation mais d'une formation complète, limitée aux gestes qui sauvent en cas d'arrêt cardiaque.

Six heures de cours seront données dans le degré inférieur en collaboration avec Les Amis du Samu, association qui a mis en place le projet Minipop : à l'aide d'une feuille plastifiée rigide représentant le corps humain et d'un bloc de mousse offrant la même résistance qu'un thorax, les jeunes s'entraînent à effectuer un massage cardiaque.

Auparavant, ils auront appris à identifier un arrêt cardiaque : la personne est allongée, inconsciente, ne respire pas.

« *À la fin du degré inférieur, les élèves seront capables de poser les gestes qui sauvent : appeler le 112 et entamer le massage cardiaque en attendant l'arrivée des secours* », résume le D^r Blankoff, cardiologue au CHU de Charleroi.

En 5^e et 6^e secondaires, les jeunes ont droit à un « rafraîchissement » et apprennent à manier un défibrillateur automatique.

Profs de gym à la manœuvre

Ce sont les professeurs d'éducation physique qui se chargeront de donner cette formation après avoir été eux-mêmes initiés aux gestes qui sauvent.

Une dizaine d'écoles pilotes seront formées cette année. Dès septembre 2018, à chaque rentrée scolaire, 80 écoles recevront de quoi financer le matériel et la formation des professeurs d'éducation physique. Soit un budget total annuel de 224 000 euros.

D'ici six ans, les 500 établissements du secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles devraient être en mesure de former tous leurs élèves à la réanimation de base.

1 000 vies sauvées par an

L'arrêt cardiaque est la pre-

mière cause de mort naturelle dans notre pays. Sur les 10 000 Belges qui en sont victimes chaque année, 90 % décèdent faute d'une intervention immédiate appropriée.

Chaque minute qui passe sans que l'on intervienne diminue les chances de survie de près de 10 %. Si aucune aide médicale n'est prodiguée avant 4 à 6 minutes, les cellules du cerveau commencent à être irrémédiablement endommagées.

« En formant la population, on pourrait doubler les chances de survie et sauver 1 000 vies de plus chaque année, précise le Dr Blankoff. À condition de multiplier au moins par dix le nombre de défibrillateurs automatiques externes et qu'ils puissent être utilisés en permanence. À titre de comparaison, les Pays-Bas en comptent 100 000, la Belgique seulement 10 000 dont moins de la moitié est accessible en permanence ». ■

VITE DIT

L'arrêt cardiaque est provoqué par un trouble du rythme cardiaque : le cœur cesse de se contracter et donc de pomper le sang, empêchant ainsi de faire circuler l'oxygène dans le cerveau et les organes. Un arrêt cardiaque est généralement impossible à prédire car, le plus souvent, il survient sans aucun signe annonciateur.

L'arrêt cardiaque peut toucher tout le monde mais il existe des profils à risques : les personnes nées avec une malformation cardiaque ou souffrant d'insuffisance cardiaque.

La crise cardiaque, aussi appelée infarctus du myocarde, survient quand un caillot de sang bloque brutalement l'artère coronaire. La partie du muscle cardiaque qui n'est plus irriguée est endommagée. La crise cardiaque est la cause la plus fréquente d'arrêt cardiaque.

L'insuffisance cardiaque est causée par une défaillance de la fonction de pompage du cœur. La proportion de sang envoyée hors du cœur à chaque battement dépasse les 50 % chez une personne dont le palpitant est sain. Lorsque ce pourcentage descend en dessous de 35 %, on parle d'insuffisance cardiaque. Cette pathologie augmente les risques d'arrêt cardiaque.